



**MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE**

PACOM – mise à l'enquête publique

Tél. 024/433.19.50
E-mail : info@donneloye.ch

Aux habitants de la Commune
de Donneloye

Villages : 1408 Prahins
1407 Donneloye, Mézery, Gossens
et Granges-de-Gossens

Donneloye, le 14 mars 2022

Plan d'Aménagement Communal - PACom – consultation

Madame, Monsieur,

Le PACom va être mis à l'enquête publique le vendredi 18 mars 2022. Dès cette date, vous pourrez consulter tous les documents sur le site internet de la Commune www.donneloye.ch ou au bureau communal. La consultation au secrétariat doit se faire durant les heures d'ouverture, à savoir : le mardi entre 17h30 et 19h00, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 11h00.

Vous trouverez, en annexe à la présente, les réponses aux questions les plus fréquentes qui ont été posées à la Municipalité.

Par ailleurs nous vous informons que des séances d'information destinées à l'ensemble de la population de la Commune se tiendront à la grande salle de Donneloye, à 19h00 :

- le 21 mars 2022 : pour les habitants du village de Donneloye
- le 22 mars 2022 : pour les habitants des villages de Prahins, Mézery et Gossens.

Durant le délai de l'enquête publique, vous aurez la possibilité de formuler une opposition au projet de PACom. Cette opposition sera instruite par la Municipalité et traitée par le Conseil Général. En cas de rejet de votre opposition par le Conseil Général, vous aurez la possibilité de déposer un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

B. Reymondin

La Secrétaire

F. Billaud

Annexe : questions fréquentes